

STRASBOURG , mercredi 11 février 2009

Service de la navigation de Strasbourg

Arrondissement territorial de Strasbourg

Crue

SARRE CANALISEE

AVIS A LA BATELLERIE
N° FR/2009/00480

Pris en application :

de l'article 1.22 du décret n° 73.912 du 21 septembre 1973 portant Règlement Général de Police de la Navigation Intérieure

Article 23 des Règlements Particuliers de Police de la Navigation sur le Canal de la Marne au Rhin, du Canal des Houillères de la Sarre, et de la Sarre Canalisée du 20 décembre 1974

Un arrêt de navigation

- **à partir du mercredi 11 février 2009 à 09:00 [tous les usagers (dans les deux sens)]**
- Sarre canalisée entre les PK 64.871 (écluse n° 28 de Sarreguemines) et PK 75.600 (Frontière franco-allemande) - (Toute la largeur de la voie)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision de Sarreguemines, 1 rue de Steinbach, 57216, SARREGUEMINES
Cedex.

Tél : 03 87 27 66 50. Fax : 03 87 95 53 19.

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents du Service Navigation.

Chef d'Arrondissement

Signé

Bruno DUFOUR

Date limite d'affichage :

Prochain Avis